



REVUE DE PRESSE

Signature de partenariat entre
l'ANCV et ADN Tourisme

30.10.2020

SOMMAIRE

ADN Tourisme et l'ANCV s'engagent pour le tourisme des territoires Tourhebdo.com – 22/10/2020	3
Partenariat : ADN Tourisme s'engage à promouvoir l'utilisation des chèques- Vacances Tourmag.com – 23/10/2020	5
ADN Tourisme et l'ANCV s'engagent ensemble à soutenir l'économie touristique sur les territoires Veilleinfotourisme.fr –23/10/2020	6
ADN Tourisme et l'ANCV signent un accord pour soutenir l'économie touristique sur les territoires Banquedesterritoires.fr –29/10/2020	7
Le chèque-vacances se dématérialise La Provence –29/10/2020	8



ADN Tourisme et l'ANCV s'engagent pour le tourisme des territoires

Bus & Car - Tourisme de Groupe | Institutions | publié le : 22.10.2020 | Dernière Mise à jour : 22.10.2020



Christian Mourisard, Président d'ADN Tourisme ; Frédéric Vigouroux, Président du Conseil d'administration de l'ANCV ; Sébastien ABONNEAU, Président de l'Office de Tourisme Arles Camargue ; Alain SCHMITT, Directeur général de l'ANCV
Crédit photo

Frédéric Vigouroux, président du Conseil d'administration de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, et Christian Mourisard, président d'ADN Tourisme, ont signé jeudi 22 octobre une convention de partenariat dont l'objectif est de valoriser l'utilisation des Chèques-Vacances auprès des professionnels touristiques des territoires.

Consciente de l'impact des Chèques-Vacances sur le développement touristique, ADN Tourisme a souhaité s'engager auprès de l'ANCV pour promouvoir cet outil auprès de son réseau de 1300 adhérents, offices de tourisme et comités départementaux et régionaux de tourisme, afin que ces derniers puissent à leur tour sensibiliser les professionnels locaux. l'ANCV émet chaque année près de 1,7 milliards d'euros de Chèques-Vacances utilisés par 11 millions de bénéficiaires directs et indirects.

Afin d'accompagner la toute nouvelle version numérique du Chèque-Vacances en cours de lancement, l'ANCV a annoncé une baisse temporaire du taux de commission au remboursement jusqu'au 28 février 2021.

Frédéric Vigouroux, Président du Conseil d'administration de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances : « En cette période difficile, nous devons être solidaires et mener des actions communes pour soutenir le tourisme. Notre engagement commun autour d'un tourisme innovant et respectueux des territoires est le reflet de ce partenariat. »

Christian Mourisard, Président d'ADN Tourisme : « Le **Chèque-Vacances** constitue un outil essentiel de l'économie touristique de nos territoires. Par ce qu'elle est engagée en faveur du développement d'un tourisme responsable et harmonieux, il était naturel que notre fédération contribue, via le réseau des organismes institutionnels de tourisme, à le promouvoir auprès de nos adhérents, des professionnels et du grand public ».

A propos

L'ANCV, établissement public de l'Etat, est chargée de la mission de service public consistant à favoriser le départ en vacances du plus grand nombre. Elle apporte sa pierre à la cohésion sociale de notre pays au moyen d'une gamme de services et d'aides : le **Chèque-Vacances**, qui bénéficie chaque année à 4,6 millions de salariés et de travailleurs indépendants, 11 millions de personnes en comptant leurs familles, attribué par les employeurs et des comités sociaux et économiques des entreprises ; les aides à la personne, qui permettent chaque année de soutenir le départ en vacances de 280 000 de nos concitoyens les plus fragiles, mises en œuvre en partenariat avec 4 300 associations, établissements spécialisés, collectivités territoriales et organismes de sécurité sociale qui accompagnent les bénéficiaires sur le terrain.



Partenariat : ADN Tourisme s'engage à promouvoir l'utilisation des chèques-vacances



ADN Tourisme et l'ANCV ont signé une convention de partenariat afin de promouvoir l'utilisation des chèques-vacances auprès des offices de tourisme et comités départementaux et régionaux de tourisme. Frédéric Vigouroux, Président du Conseil d'administration de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), et Christian Mourisard, Président d'ADN Tourisme, ont signé jeudi 22 octobre une convention de partenariat.

Objectif : valoriser l'utilisation des Chèques-Vacances auprès des professionnels touristiques des territoires.

L'ANCV émet chaque année près de 1,7 milliards d'euros de Chèques-Vacances. Dans ce cadre, ADN Tourisme a promu cet outil auprès de son réseau de 1300 adhérents, offices de tourisme et comités départementaux et régionaux de tourisme, afin que ces derniers puissent à leur tour sensibiliser les professionnels locaux.

ADN Tourisme s'engage également à promouvoir le Chèque-Vacances Connect auprès notamment des centrales de réservation immatriculées adhérentes d'ADN Tourisme.

Afin d'accompagner la toute nouvelle version numérique du Chèque-Vacances en cours de lancement, l'ANCV a annoncé une baisse temporaire du taux de commission au remboursement jusqu'au 28 février 2021.



ADN Tourisme et l'ANCV s'engagent ensemble à soutenir l'économie touristique sur les territoires

Frédéric Vigouroux, président du Conseil d'administration de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, et Christian Mourisard, président d'ADN Tourisme, ont signé jeudi 22 octobre une convention de partenariat dont l'objectif est de valoriser l'utilisation des Chèques-Vacances auprès des professionnels touristiques des territoires. Le Chèque-Vacances constitue un formidable outil mis à la disposition des pouvoirs publics pour favoriser le départ en vacances du plus grand nombre et, ce faisant, contribuer à l'économie touristique dans les territoires au travers des dépenses réalisées par les 11 millions de bénéficiaires directs et indirects. L'ANCV émet chaque année près de 1,7 milliards d'euros de Chèques-Vacances.

Consciente de l'impact des Chèques-Vacances sur le développement touristique, ADN Tourisme a souhaité s'engager auprès de l'ANCV pour promouvoir cet outil auprès de son réseau de 1300 adhérents, offices de tourisme et comités départementaux et régionaux de tourisme, afin que ces derniers puissent à leur tour sensibiliser les professionnels locaux. Les Chèques-vacances constituent pour les territoires des retombées économiques non négligeables et facilement mesurables en termes de fréquentation et de consommation.

ADN Tourisme s'engage également à promouvoir le Chèque-Vacances Connect auprès notamment des centrales de réservation immatriculées adhérentes d'ADN Tourisme. Afin d'accompagner la toute nouvelle version numérique du Chèque-Vacances en cours de lancement, l'ANCV a annoncé une baisse temporaire du taux de commission au remboursement jusqu'au 28 février 2021.



ADN Tourisme et l'ANCV signent un accord pour soutenir l'économie touristique sur les territoires

Localtis

Publié le 29 Octobre 2020 par Jean-Noël Escudé / P2C pour Localtis dans Tourisme, culture, loisirsSocial

France

Cet accord vise notamment à promouvoir l'utilisation des chèques vacances à travers les offices de tourisme.

Lors de présentation du plan de soutien au tourisme doté de 18 milliards d'euros (voir notre article du 14 mai 2020), aucune mesure spécifique n'avait été annoncée pour le tourisme social. Édouard Philippe avait alors indiqué que le gouvernement travaillait à un plan en faveur du tourisme social, qui devait être présenté "dans les prochains jours". L'objectif était de "faire en sorte que tous ceux qui ont vécu dans les conditions parfois les plus dures du confinement puissent avoir un accès plus facile à des déplacements, à des voyages, à des opérations de tourisme social".

Annoncé finalement en juin, ce plan a pris la forme des "colos apprenantes", un sous-ensemble des "vacances apprenantes", qui sont elles-mêmes une composante du plan "Quartiers d'été" (voir notre article du 22 juin 2020). Par ailleurs, un "chèque tourisme exceptionnel" de 300 euros a été attribué à 200.000 familles aux revenus modestes ne bénéficiant pas des aides des CAF, ainsi qu'à des agents hospitaliers et des personnels médicosociaux (voir notre article du 20 mai 2020). Au final, un plan relativement modeste au regard des 18 milliards de soutien au tourisme.

Le mouvement en faveur du tourisme social se poursuit néanmoins avec la signature, le 22 octobre, d'un accord de partenariat entre l'ANCV (Agence nationale des chèques-vacances) et ADN Tourisme, qui regroupe désormais l'ensemble des offices de tourisme (régionaux, départementaux, communaux et intercommunaux). Par cet accord, les deux organismes s'engagent à "soutenir l'économie touristique sur les territoires", en particulier en valorisant "l'utilisation des chèques-vacances auprès des professionnels touristiques des territoires".

Le communiqué commun des deux organismes rappelle en effet que les chèques-vacances constituent "un formidable outil mis à la disposition des pouvoirs publics pour favoriser le départ en vacances du plus grand nombre et, ce faisant, contribuer à l'économie touristique dans les territoires au travers des dépenses réalisées par les 11 millions de bénéficiaires directs et indirects". L'impact est loin d'être négligeable, puisque l'ANCV émet chaque année pour près de 1,7 milliard d'euros de chèques-vacances.

ADN Tourisme s'engage donc à promouvoir les chèques-vacances auprès de son réseau, mais aussi auprès des centrales de réservation immatriculées, adhérentes d'ADN Tourisme. Le communiqué précise, en outre, qu'afin d'accompagner la toute nouvelle version numérique du chèque-vacances, en cours de lancement, l'ANCV a annoncé une baisse temporaire du taux de commission au remboursement jusqu'au 28 février 2021. Reste maintenant à savoir à partir de quand les Français seront de nouveau autorisés à partir à la découverte des "territoires"...

Abonnez-vous à Localtis !

Recevez le détail de notre édition quotidienne ou notre synthèse hebdomadaire sur l'actualité des politiques publiques. Merci de confirmer votre abonnement dans le mail que vous recevrez suite à votre inscription.

Découvrir Localtis

Pour aller plus loin

TOURISME

Le chèque-vacances se dématérialise

NPUIG

En cette période plus que morose pour l'économie du tourisme, l'Agence nationale pour les chèques-vacances et ADN tourisme, structure née en mars dernier et qui regroupe Offices de Tourisme de France, Tourisme et Territoires et Destination Régions, ont signé une convention de partenariat la semaine dernière, à Arles. Dont l'objet principal est la création du chèque-vacances connect, qui permet de payer directement via son smartphone. " *Il sera plus simple d'utilisation, pour les professionnels comme pour les touristes* ", fait remarquer Frédéric Vigouroux, président du conseil d'administration de l'ANCV.



Frédéric Vigouroux, pour l'ANCV, et Christian Mourisard, pour ADN tourisme, ont signé une convention.

" Ça va dans le sens de notre réflexion sur le tourisme de demain,

plus responsable et solidaire ", pointe quant à lui Christian Mourisard, président d'ADN tourisme. Car le chèque permet aussi de flécher la consommation touristique vers des pratiques durables.

En France, il existe 130 000 points d'acceptation des chèques-vacances. Un chiffre que les deux structures souhaitent aussi faire augmenter, tout en permettant à plus de gens d'avoir accès à ce chèque, du côté des jeunes notamment. " *Il y aura une vie après le Covid, et il faudra soutenir et développer le tourisme* ", anticipe Frédéric Vigouroux. Cette année à Arles, compte tenu de la diminution de la fréquentation étrangère et de la hausse du nombre de touristes français, les chèques-vacances ont représenté 8 % du chiffre d'affaires de l'Office de tourisme. ■